

La CGT dénonce les conditions d'accueil aux impôts

La CGT des impôts déplore, dans un communiqué de presse, les conditions d'accueil du public à l'hôtel des finances de Saint-Nazaire et les dysfonctionnements de l'administration fiscale autour du prélèvement de la taxe foncière. Elle explique que **« l'accueil a été fermé au public avant l'heure officielle, à plusieurs reprises, en raison d'un afflux de personnes que le dimensionnement du service ne permet pas d'absorber »**. Selon la CGT, le même problème s'était posé lors de la sortie des avis d'imposition de la taxe foncière. Certains

contribuables mensualisés ont reçu un avis ne tenant pas compte des prélèvements déjà effectués. A ce sujet, la CGT précise que **« des prélèvements ont eu lieu à l'échéance pour la totalité de la taxe »**. Elle exige la restitution immédiate du trop-versé. Le syndicat considère que cette situation est le résultat **« d'une décision calamiteuse de fusion des services des impôts et du Trésor public qui avait pour objectif de réduire les effectifs et non, comme affiché officiellement, de faciliter l'impôt aux contribuables »**.